



## Droit de refus de rentrer un membre de la famille ds caveau famil

Par **kiki**, le **19/01/2010** à **21:14**

Bonjour,

le caveau a été construit par mes parents.mère et père y sont enterrés.mon frère aussi.les 2 frères restants sont fachés avec leur belle souer(femme du frère enterré).peut-on interdire d'enterrer cette belle soeur ds ce caveau?AUSI OUI? AUPR7S DE QUI DOIT6ON FAIRE LES PAPIERS, remerciements.Cordialement.Mme HARAMENDY.